



HAL
open science

Peuplement d'un arrière-pays méditerranéen durant l'Antiquité (fin du II^e s. av. J.-C. – VI^e s. ap. J.-C.) : la haute vallée du Vidourle

Maxime Scrinzi

► **To cite this version:**

Maxime Scrinzi. Peuplement d'un arrière-pays méditerranéen durant l'Antiquité (fin du II^e s. av. J.-C. – VI^e s. ap. J.-C.) : la haute vallée du Vidourle. Les Cahiers du Haut Vidourle, 2018. halshs-01878756

HAL Id: halshs-01878756

<https://shs.hal.science/halshs-01878756>

Submitted on 26 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HISTOIRE & ETHNOLOGIE EN PIÉMONT CÉVENOL

N° 28 - juillet 2018 - nouvelle série



les
Cahiers
du
Haut-
Vidourle

Les amis de Cléo



Saint-Hippolyte-du-Fort

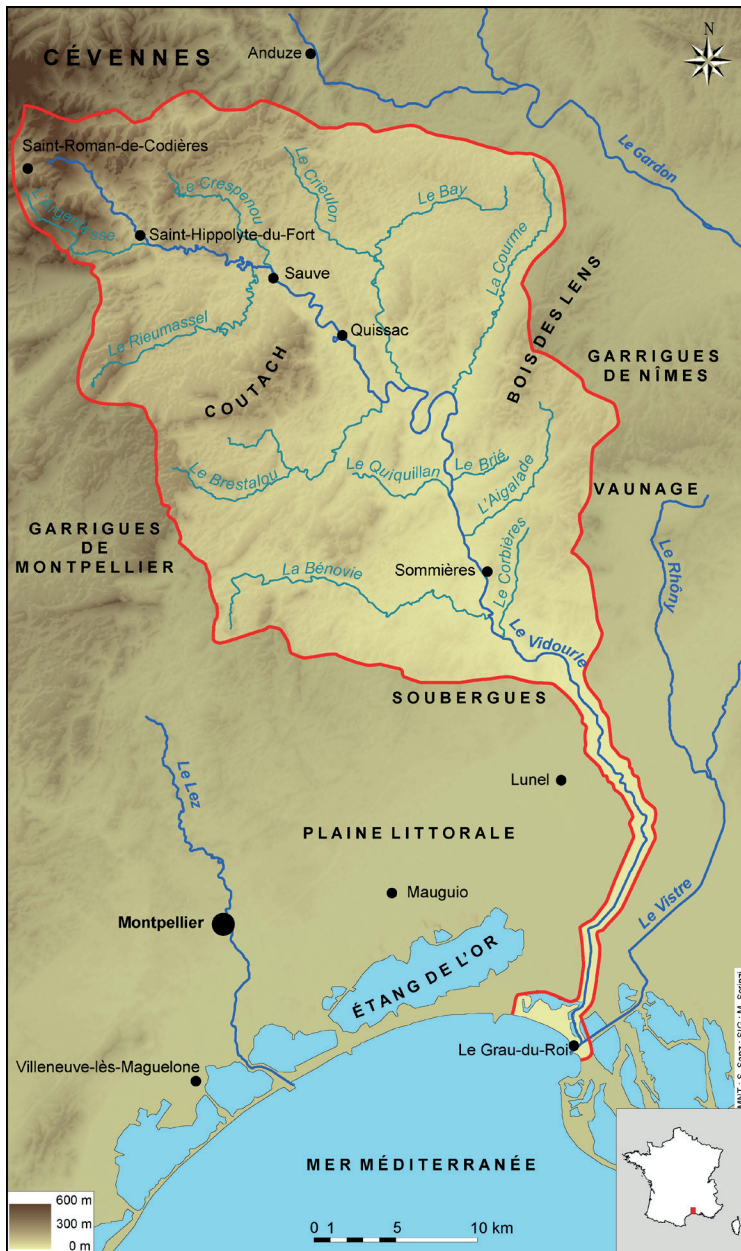


Figure 1 : Bassin versant actuel du Vidourle délimité en rouge.
 (© M. Scrinzi et S. Sanz)

Peuplement d'un arrière-pays méditerranéen durant l'Antiquité (fin du II^e s. av. J.-C. – VI^e s. ap. J.-C.) : la haute vallée du Vidourle

Introduction

Cadre de l'étude et problématique générale

Prenant sa source au pied du massif des Cévennes, à 500 m d'altitude, le Vidourle est un fleuve côtier à régime méditerranéen se situant entre les villes de Montpellier et Nîmes. Parcourant 95 km jusqu'à son embouchure dans la lagune littorale et drainant un bassin versant de 800 km², il traverse les différentes unités du géo-système régional. Cévennes et bassins sub-cévenols, collines calcaires, garrigues, plaines, lagunes s'y juxtaposent en un paysage contrasté (fig. 1).

Le haut Vidourle, qui constitue le cadre de cette étude, est matérialisé, de la source jusqu'à l'entrée de Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard), par un ruisseau qui a creusé son lit dans les roches schisteuses et granitiques des Cévennes et dont le régime torrentiel (par fortes pluies) suit une très forte pente (fig. 2). Entre Saint-Hippolyte-du-Fort et Sauve, le Vidourle n'offre qu'un lit caillouteux en surface, mais, profitant de la porosité du terrain et de ses fissures, il crée un cours souterrain dans cette zone karstique. On peut le suivre approximativement grâce à de nombreux avens qui commu-



Figure 2 : Les Cévennes entre Saint-Hippolyte-du-Fort et Saint-Roman-de-Codières (© M. Scrinzi)

niquent entre eux et des résurgences plus ou moins temporaires. La commune de Sauve (Gard) domine une terrasse alluvionnaire et plusieurs vallons argilo-marneux, entourés de massifs calcaires dont le plus important est le Coutach, qui s'étend de Conqueyrac jusqu'à Quissac, sur la rive droite du Vidourle. À partir de Sauve le fleuve devient pérenne. Tout en longeant le Coutach, il forme deux méandres et un bras mort avant d'entrer dans Quissac (Gard). Dominée à l'ouest par le massif du Coutach, cette commune est implantée dans une plaine alluvionnaire ceinturée par des massifs calcaires couverts de garrigue et marque l'entrée du Vidourle dans sa moyenne vallée.

Depuis des siècles, de nombreux chercheurs s'intéressent au patrimoine préhistorique et historique de la vallée du Vidourle, mais il faut attendre la seconde moitié du XX^e s. pour voir se développer des campagnes de fouilles pro-

grammées, puis des opérations d'archéologie préventive et de prospections systématiques. À la suite de ces recherches, une étude diachronique du peuplement à l'échelle de la vallée, entre le VII^e s. av. et le X^e s. ap. J.-C., a été réalisée dans le cadre d'une thèse de doctorat (Scrinzi 2014)¹. Cette dernière vise à examiner les différentes dynamiques d'occupation du sol entre la mer et l'arrière-pays dans un cadre chronologique large, afin de mieux appréhender l'évolution des rythmes de peuplement et des catégories d'établissements archéologiques. De plus, elle a pour but de comprendre le comportement de l'Homme, à travers ses déplacements et sa façon d'aménager le territoire, mais également d'apporter des éléments de réponse sur les rôles du cours d'eau dans cet aménagement.

Contexte archéologique régional

Ces questions entrent dans une problématique générale consacrée à l'analyse spatio-temporelle du peuplement, dans la continuité de nombreux travaux à échelle locale et régionale ayant permis d'établir et de comprendre ces différentes dynamiques entre Protohistoire et Moyen Âge dans le Midi de la France (Bagan 2014 ; Bertoncetto 1999 ; Canillos 2014 ; Fiches dir. 2002 ; Gilles 2016 ; Leroy et Dellong 2012 ; Mauné 1998 ; Nuninger 2002 ; Ouriachi 2009 ; Ouzoulias *et al.* dir. 2001 ; Raynaud 2003 ; Ropiot 2015 ; Scrinzi 2014, 2015, 2016, 2017 ; Schneider 2007 ; Trément 1999 ; Van der Leeuw *et al.* dir. 2003 ; Vial 2011). Concernant la période antique, qui sera au cœur de notre analyse, ces différentes recherches s'accordent sur le fait qu'à partir du II^e s. av. J.-C., on assiste à un développement des établissements ruraux et à une réoc-

1 - Ce travail a été réalisé avec le soutien du Ministère de la Culture – DRAC Occitanie/Montpellier, le laboratoire « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes » - UMR5140/CNRS/Montpellier et l'Association « Histoire et Archéologie des Pays de Lunel et Mauguio », dont les membres ont largement participé aux travaux de terrain. Que l'ensemble des bénévoles et des organismes cités soient remerciés pour leur aide.

cupation et/ou une restructuration des agglomérations d'origine protohistorique. Elles manifestaient la puissance d'une oligarchie indigène s'appuyant sur une large clientèle essentiellement rurale, comme l'indique l'essor des établissements dispersés. Ces derniers sont de taille modeste, n'excédant pas les 1000 m², et à durée d'occupation éphémère, alors que la mise en place de plusieurs réseaux cadastraux accentue cette volonté d'aménagement et de mise en valeur des terres à des fins économiques et géopolitiques. Le I^{er} s. et la première moitié du II^e s. ap. J.-C. marquent la phase de dispersion maximale des établissements ruraux. Outre ce constat, l'épanouissement du réseau d'agglomérations bien desservies par les axes de communication, marque de son empreinte cette phase de croissance. Les agglomérations constituaient des places administratives, polarisaient le peuplement et occupaient donc une position primordiale dans la hiérarchie et la dynamique d'occupation. Elles favorisaient également l'implantation d'établissements ruraux et de *villae* qui participaient aux activités agricoles de façon indépendante ou en étant associés aux agglomérations ou aux habitats de statut important.

Cette croissance de l'habitat rural, et des agglomérations secondaires, marque l'apogée d'un processus qui débute durant le II^e s. av. J.-C. et qui s'accroît après la conquête romaine. Cela s'explique en partie par un accroissement démographique qui a conduit à une augmentation globale de la demande en produits agricoles (céréales et viandes notamment) de la part des entités urbaines. De plus, l'influence que peuvent avoir de hauts magistrats sur la dynamique de peuplement a également été mise en évidence dans la cité de Nîmes. En effet, étant donné que la richesse d'un individu est issue de son domaine, le lieu où celui-ci est implanté bénéficie du dynamisme et du statut de son propriétaire. Cette analyse souligne à quel point l'accession de certaines personnes à de hautes fonctions, peut influencer sur la dynamique d'occupation du sol, ainsi que sur l'installation d'établissements domaniaux (Ouriachi et Nuninger 2011).

Ce phénomène de dispersion massive des établissements ruraux ne dure que quelques générations, puisqu'une phase de désertion est enregistrée dans la seconde moitié du II^e s. Cela touche surtout les établissements modestes, ainsi que de nombreuses agglomérations qui sont délaissées alors que les autres se restructurent et se rétractent.

L'abandon des établissements ruraux pourrait s'expliquer par un regroupement des populations au sein des sites les plus importants, ce qui engendrerait une concentration foncière, tandis que l'augmentation du volume de production de vin et d'autres produits aux I^{er} et II^e s., aurait provoqué un effondrement des prix qui aurait nui aux activités des plus petites exploitations. Étant donné que l'essor des établissements ruraux a touché tous les secteurs géographiques, il se pourrait que les terres pauvres et difficiles à mettre en valeur sur le long terme, ait conduit à l'abandon de certaines installations (Mauné 1998, p. 112-113). De plus, on assiste à un renforcement du rôle du chef-lieu de cité, Nîmes, qui concentre désormais tous les attributs politiques, économiques et symboliques. De ce fait, les familles influentes se sont progressivement regroupées au sein de la capitale de cité, délaissant, dans certains cas, des chefs-lieux secondaires qui n'avaient plus aucun attrait résidentiel, ni de prestige social. À cela s'ajoutent des mutations dans l'économie, avec une baisse de la viticulture, de l'arboriculture et un accroissement de l'élevage engendrant ainsi la disparition de plusieurs établissements.

Toutefois, entre le IV^e et le V^e s. ap. J.-C., on observe une nouvelle phase de développement des établissements dispersés. Malgré une hausse des sites durables, ceux qui connaissent une durée de vie brève demeurent majoritaires, expliquant en partie que cette reprise soit à durée limitée, tout comme au Haut-Empire. Les zones de fort dynamisme comme le littoral conservent leur attrait alors que certaines plaines et coteaux de haute et moyenne vallée sont réinvestis. Ce nouvel investissement des campagnes a été motivé, en

partie, par le développement des flux commerciaux en provenance d'Espagne, d'Afrique et du Proche-Orient à partir du IV^e s. ap. J.-C. Ces échanges, associés à une stabilisation des plaines littorales, ont en effet entraîné la création de plusieurs établissements à vocation portuaire en bordure des lagunes et ont participé à l'essor de ceux qui étaient déjà en place. De plus, l'acquisition de marchandises nécessitait une monnaie d'échange tel que des surplus agricoles. Cela a dû demander un développement accru des activités agricoles et d'exploitation des ressources naturelles et donc l'accroissement du nombre d'établissements ruraux.

Une restructuration du réseau est perceptible dès la seconde moitié du V^e s. et au VI^e s. ap. J.-C., pendant lesquels on assiste à une réorganisation territoriale. Elle se manifeste par une baisse constante du nombre d'établissements et un regroupement des populations au sein de sites stables et de nouvelles agglomérations en hauteur situées dans l'arrière-pays. Véritables points de contrôle et de regroupement des populations au sein d'une fortification, elles disposeraient de fonctions administratives, militaires et judiciaires. À cela s'ajoutent des fonctions économiques et artisanales avec, peut-être, une polarisation de la gestion des activités agro-pastorales, ainsi que l'installation d'artisans qualifiés. Ce nouveau réseau est suivi au VI^e s. ap. J.-C. par la création de sièges épiscopaux renforçant ainsi le morcellement de la cité de Nîmes et favorisant l'expansion du christianisme.

Un tel contexte archéologique incite à se demander si les dynamiques de peuplement observées dans la haute vallée du Vidourle s'accordent avec ce contexte et quelles catégories d'établissements occupent ce secteur.

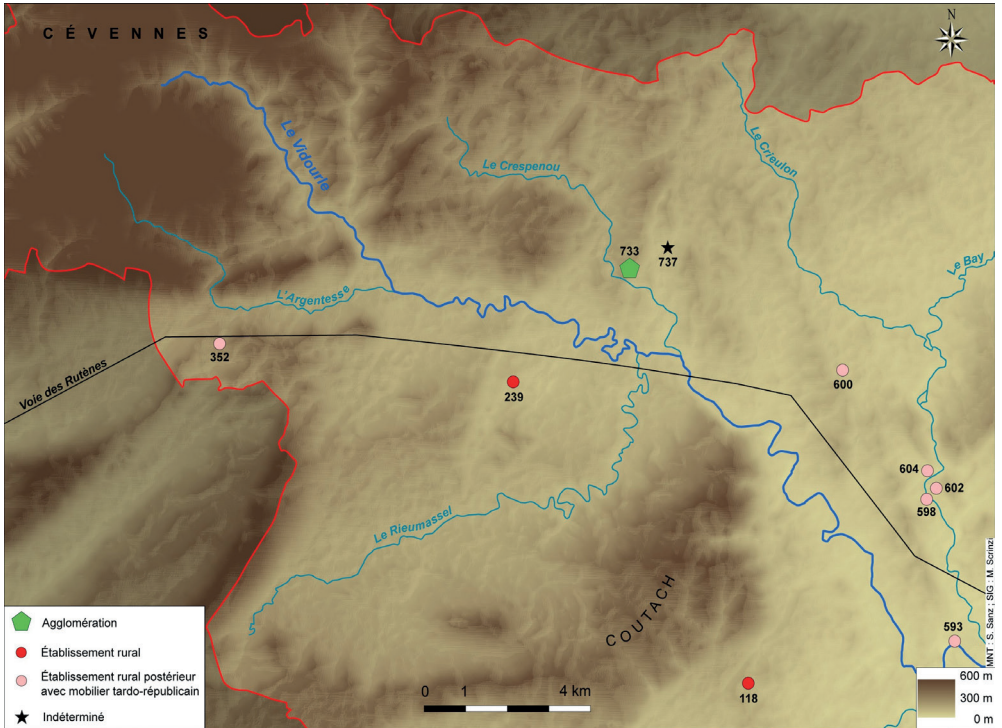


Figure 3 : Occupation du sol dans la haute vallée du Vidourle entre la fin du II^e s. et le troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. (© M. Scrinzi et S. Sanz)

La période tardo-républicaine (fin II^e s. av. J.-C. – troisième quart I^{er} s. av. J.-C.) : une occupation centralisée autour de l’agglomération de Mus à Sauve ?

Les résultats de nos investigations dans ce secteur contrastent avec ceux obtenus en moyenne et basse vallées, du fait de la rareté des établissements. Hormis le site de Baubiach à Brouzet-les-Quissac (Gard), déjà présent au siècle précédent (fig. 3, n° 118), il faut remonter le fleuve jusqu’à Sauve où l’établissement de Mus semble jouir d’un nouveau dynamisme après une occupation entre le IV^e et le III^e s. av. J.-C. difficile à appréhender (Scrinzi 2014, p. 92) (fig. 3, n° 733). De nombreuses structures sont connues et documentées (habitat, rempart, aqueduc, citerne), mais l’absence de fouilles

scientifiques rend leur datation imprécise. Si jusqu'aux dernières prospections réalisées en 2011², la période de création de cette agglomération correspondait à la dernière décennie du I^{er} s. av. J.-C., de nouveaux éléments remettent en cause cette première hypothèse (Blétry et Ferrand 2002, p. 688).

Les travaux de terrain ont mis en évidence des fragments d'amphore italique qui repousseraient la création de l'agglomération entre la fin du II^e s. et le I^{er} s. av. J.-C. et constituent, à ce jour, les seuls témoins de cette période. Si cette datation est avérée, Mus ferait partie de cette vague de créations d'agglomérations en bordure des Cévennes au I^{er} s. av. J.-C. avec les sites de l'Ermitage à Alès et de Vié-Cioutat à Mons et Monteils (Gard). Toutefois, quelle était sa physionomie après sa création ? Était-elle déjà dotée d'un rempart ? Quelles sont les caractéristiques de l'habitat ? Autant de questions qui restent à ce jour non élucidées pour les raisons évoquées ci-dessus, mais qui pourraient trouver des éléments de réponses à travers une étude comparative avec les établissements de la vallée du Gardon : l'Ermitage et Vié-Cioutat dont certains aspects sont similaires à Mus.

Hormis une implantation sub-cévenole déjà évoquée, il s'agit d'établissements établis sur des collines culminant entre 200 et 300 m, dominant et contrôlant les voies de passage que constituent les cours d'eau (Vidourle, Gardon, Crespenou et Droude). Ces situations stratégiques n'ont pas échappé aux populations pré- et protohistoriques qui y ont établi des habitats relativement éphémères réoccupés entre la fin du II^e s. et la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. par des agglomérations de taille plus ou moins importante (entre 3 et

2 - Un grand merci à Maurice Ferrand et aux membres de l'association « Sauve est là » pour m'avoir fait découvrir cette agglomération et pour leur aide dans mes recherches de terrain dans ce secteur. Il m'est agréable également de remercier Claude Blanc (exploitant du domaine de Vernassal à Sauve), Anne-Christine Ellenberger et Paul Ellenberger (propriétaire du domaine de Vernassal) pour m'avoir ouvert les portes de leur propriété et donné la possibilité d'étudier le mobilier recueilli autour du mas depuis de nombreuses années.

10 ha). Ces dernières disposent toutes d'un rempart bâti en pierres sèches non taillées et montées à sec, disposant d'un ou deux parements et construit directement sur la roche affleurante à Mus et à l'Ermitage. Seul celui de Vié-Cioutat est daté par la fouille et sa fondation remonterait à la création de l'agglomération tardo-républicaine au second quart du I^{er} s. av. J.-C. Alors que la comparaison des dimensions ne justifie pas une contemporanéité des remparts de Mus et Vié-Cioutat, celle des méthodes de construction, similaires pour les trois exemples, pourrait au contraire s'avérer plus concluante. En effet, comme le souligne Bernard Dedet, le mode de construction utilisé contraste avec celui de l'âge du Fer où l'utilisation de tours régulièrement espacées était de mise (Dedet 2002, p. 863). Ce phénomène d'allègement du système défensif à la période tardo-républicaine n'est pas isolé, puisqu'on le retrouve à *Ambrussum* mais également à Nages ou à Murviel-lès-Montpellier (*ibidem*). Ces arguments comparatifs, appuyés par la datation du rempart de Vié-Cioutat, pourraient indiquer que l'agglomération de Mus s'est dotée d'un rempart dès sa construction dans le courant du I^{er} s. av. J.-C., hypothèse qu'il reste à confirmer par la fouille.

Malgré les lacunes dans nos connaissances, s'impose l'idée que la mise en place de Mus s'inscrit dans la dynamique observée pour l'ensemble de la vallée du Vidourle avec la réoccupation et/ou l'embellissement d'agglomérations majoritairement d'origine protohistorique. Sa localisation en position dominante dans la haute vallée du fleuve et sur la dépression qui rejoint le Criulon et les Cévennes, lui confère un contrôle des principales voies naturelles reliant Méditerranée et Massif Central, ainsi que de la présumée « voie des Rutènes » qui longerait le Vidourle au sud (fig. 3). Néanmoins, à la différence des autres agglomérations, son développement n'est pas suivi d'une recrudescence d'établissements dispersés, si ce n'est une occupation mal caractérisée à l'est et un site qui semble isolé, 4 km au sud-ouest (fig. 3, n° 239 et 737). Les prospections réalisées en haute vallée mettent

en avant cette quasi-absence, tout du moins en plaine et sur les coteaux car il convient de rappeler que seuls les terrains agricoles et quelques promontoires boisés ont été investis par nos recherches. À l'image du bassin de Combas-Montpezat (Gard), une occupation des flancs de collines, actuellement improspectables, est envisageable, de manière à exploiter le maximum de terres cultivables qui se raréfient en remontant la vallée. L'évaluation des terres exploitées est difficilement réalisable dans le haut Vidourle du fait de la rareté des épandages agricoles³ antiques perceptibles en prospection. Pour la période tardo-républicaine, on n'en dénombre qu'un seul, daté du I^{er} s. av. J.-C. au V^e s. ap. J.-C., et situé aux abords du site de La Gardiole à Conqueyrac (Gard), en contrebas de la colline éponyme (fig. 3, n° 239). Il est donc probable qu'un site d'époque gallo-romaine, voire tardo-républicaine, soit présent au sommet de cette colline, où la prospection demeure impossible du fait de la présence d'un domaine religieux. Au-delà de Conqueyrac, aucun établissement de cette période n'a été repéré si ce n'est quelques fragments d'amphore italique isolés sur le site du Montel à La Cadière-et-Cambo (fig. 3, n° 352).

Le peu de données dont nous disposons pour cette période en haute vallée rend difficile l'analyse territoriale et celle de l'influence d'un pôle de peuplement sur les établissements dispersés alentour. En tant que dernier maillon de la chaîne d'agglomérations en Vidourlenque, on se doute néanmoins de l'importance qu'a dû jouer Mus dans la structuration de l'occupation du sol et dans le contrôle des hautes terres après la conquête. Un rôle de relais commercial entre Méditerranée et Massif Central, comme c'est le cas à l'Ermitage (Dedet et Salles 2013), n'est pas à exclure du fait de la présence non né-

3 - Le terme d'épandage renvoie aux amendements agraires destinés à améliorer la constitution et les propriétés physiques et chimiques des sols. L'incorporation de déchets domestiques dans les fumures et dont les tessons de céramiques récoltés hors site sont les témoins, permet d'identifier les zones d'épandages lors des prospections pédestres (Poirier et Nuninger 2012).

gligeeable d'amphore italique et d'une situation privilégiée au cœur de voies de pénétration vers les Cévennes (Vidourle et « voie des Rutènes »).

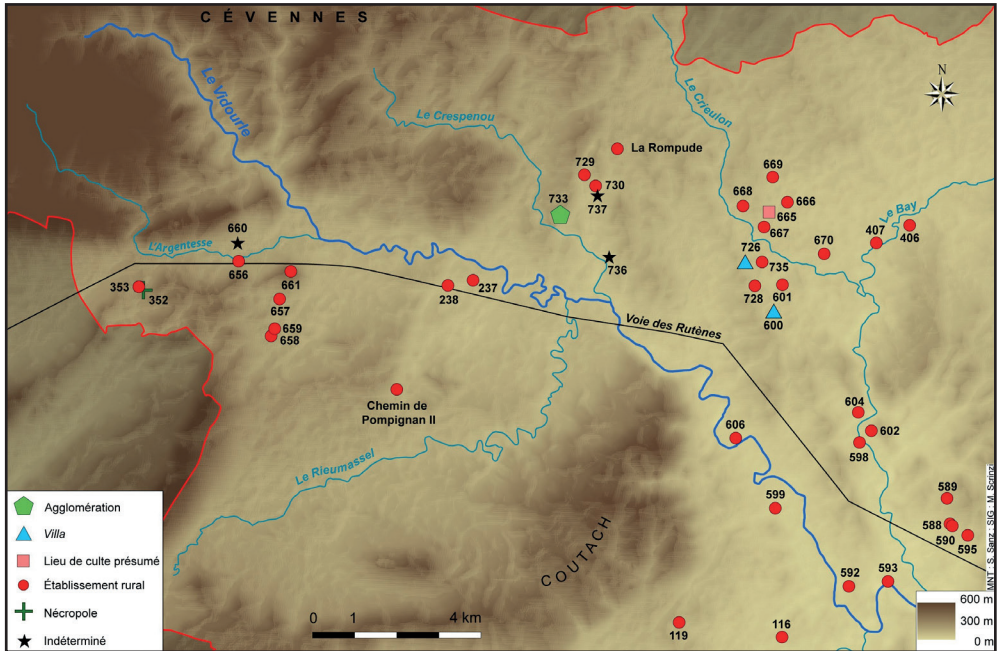


Figure 4 : Occupation du sol dans la haute vallée du Vidourle durant le 1^{er} s. ap. J.-C. (© M. Scrinzi et S. Sanz)

Le Haut-Empire (fin I^{er} s. av. – II^e s. ap. J.-C.) : extension de l'agglomération de Mus et développement des établissements ruraux en haute vallée

Émergence de nouveaux réseaux entre Vidourle et Crieulon

La plaine qui s'étend au sud du Coutach reste à l'écart de la croissance du nombre d'établissements ruraux, alors que le site de Baubiach constitue la seule installation connue de ce secteur (fig. 4, n° 119). Il faut se diriger en bordure du Vidourle pour observer un réseau linéaire de quatre nouveaux sites modestes, dont la superficie est comprise entre

100 et 1000 m² (fig. 4, n° 592, 593, 606), excepté pour la Plaine du pont à Quissac (Gard) où elle est évaluée à 5000 m² et dont la chronologie reste élargie à l'Antiquité, faute d'éléments de datation précis (fig. 4, n° 599). Cette position non loin du fleuve peut surprendre, toutefois, ce dernier est assez encaissé dans ce secteur et les établissements sont implantés en retrait par rapport à lui, ce qui diminue les risques d'inondations. De ce fait, les habitants profitaient entièrement des terres attenantes et des cours d'eau pour l'agriculture et l'élevage, comme l'attestent quelques zones d'épandages. L'absence présumée de pôles de peuplement à proximité pourrait induire une autonomie de ces établissements.

On observe cette même configuration en remontant le Crieulon aux abords duquel se concentrent trois nouveaux sites (fig. 4, n° 598, 602, 604). Ce secteur, occupé au Néolithique final et durant les âges du Bronze et du Fer, bénéficie de nombreux ruisseaux, ainsi que d'une source d'eau qui en font un secteur propice à l'installation humaine. Cependant, les mauvaises conditions de prospection, dues à l'omniprésence des friches et des pâtures, limitent notre image de l'occupation du sol et donc la portée de nos interprétations. Ces établissements sont implantés en plaine, au contact de collines et du Crieulon, et leur superficie assez conséquente (4000 et 8000 m²) dénote des habitats importants. Établis entre 400 et 700 m les uns des autres, ils forment ainsi différentes unités autonomes et/ou associées, dans le cadre d'une économie certainement fondée sur la céréaliculture, la viticulture et/ou l'oléiculture, comme le suggèrent l'importance du *dolium* dans le mobilier observé. Bien que ces établissements soient abandonnés dans le courant du II^e s., l'appropriation de ce territoire par la population est matérialisée par une nécropole supposée à proximité du site de Reynard (fig. 4, n° 598), ainsi que la réoccupation de Plantat II à Quissac (Gard) entre la fin du IV^e s. et le V^e s. (fig. 4, n° 602). De plus, la possibilité d'une plaine plus densément occupée, avec des annexes agraires et des *villae*, n'est pas écartée.

On retrouve ce réseau linéaire en remontant le Crieulon et le Bay, un de ses affluents, aux abords duquel se développent deux nouvelles installations distantes d'un kilomètre (fig. 4, n° 406, 407). Dans la moyenne vallée du Crieulon, au sein d'une plaine limitée à l'ouest par une succession de collines, une dynamique assez hiérarchisée se met en place dès le I^{er} s. avec la création de *villae* et d'établissements ruraux modestes. Bien que la superficie de ces sites domaniaux n'exécède pas 3000 m², les éléments de *pars urbana* dénotent un certain confort qui justifie ce statut, à l'image de pilettes d'hypocauste, d'un chapiteau décoré et d'un bloc mouluré (fig. 4, n° 600, 726). Distants d'environ 1,4 km, ils sont implantés sur des coteaux qui bordent les flancs est de ces collines, et s'ouvrent ainsi sur une plaine étendue, propice aux activités agricoles. De ces établissements domaniaux, pouvaient dépendre les trois sites de plaine (fig. 4, n° 601, 735) et de coteau (fig. 4, n° 728) distants de 400 à 700 m et qui devaient participer à l'exploitation du terroir. Sur le site de Perdiguier III à Sauve (Gard), la concentration du mobilier sur 6000 m² indique un établissement important (fig. 4, n° 735). De plus cette dernière se développe aux abords d'une légère éminence non prospectable qui domine la plaine et constitue le cœur même de l'habitat. Ce promontoire est-il naturel, anthropique, ou est-ce le résultat de l'abandon et de la destruction du/des bâtiments ? En l'absence de fouilles on ne peut se prononcer, mais il est intéressant de joindre à cet exemple celui de Cauviac II à Quissac (Gard) (fig. 4, n° 601), situé également au sommet d'un bombement, à l'est de la plaine. La position surélevée de l'ensemble de ces installations n'est en rien étonnante, car outre la volonté d'exploiter le maximum de terres possibles, les sols argileux et hydromorphes de ce secteur ne sont pas favorables à la construction d'édifices. À l'heure actuelle, de nombreux fossés de drainage ont été creusés afin de permettre une meilleure circulation de l'eau et de limiter l'engorgement des sols. Cela devait être le cas durant la période gallo-romaine, puisque les épandages asso-

ciés aux différents sites illustrent une mise en culture, et par conséquent, l'aménagement et l'appropriation de ces terres par les populations.

Sur la rive gauche du Crieulon, on note cinq établissements de plaine distants les uns des autres de 700 m à 1 km, et dont la superficie n'excède pas 3000 m² (fig. 4, n° 665, 666, 667, 668, 669). Ils semblent correspondre à des habitats et/ou des exploitations agricoles qui complètent le réseau développé ci-dessus. En se dirigeant vers la vallée du Crespenou, à l'ouest, le terroir présente des collines entourant des bassins qui, en l'état des connaissances, demeurent inhabités. C'est autour de l'agglomération de Mus que se concentre une partie de la population de la haute vallée du Vidourle.

L'agglomération de Mus et les établissements ruraux périphériques

Bien que l'évolution urbanistique de Mus demeure inconnue faute de fouilles, les recherches menées depuis le XIX^e s. illustrent l'apogée de l'agglomération entre le I^{er} et le II^e s. (fig. 4, n° 733). Cette dernière s'étend sur près de 10 ha et est limitée par un rempart sur ses côtés est, ouest, nord, et par un flanc rocheux au sud, dominant le Crespenou (Blétry et Ferrand 1998, 2002) (fig. 5 et 6). Une des particularités de ce site concerne l'alimentation en eau, qui a bénéficié d'aménagements peu communs pour ce type d'établissement de hauteur (fig. 7). Le premier, et de loin le plus exceptionnel, est un aqueduc qui se manifeste au cœur de l'agglomération sous la forme d'un canal, dont la semelle est constituée d'un radier de béton et possédant deux solins latéraux. La source qui alimente cet ouvrage est située au hameau du Saltre, à environ 4,5 km au nord-ouest du site à vol d'oiseau, alors que les différentes études restituent le trajet de l'aqueduc entre la source et l'agglomération sur 8 km. Comme le souligne Sylvie Blétry, le monument s'adapte à la topographie et aux ressources locales, ce qui est un trait commun aux aqueducs du monde romain (Blétry-Sébé 1986, p. 28). Toutefois, l'édi-

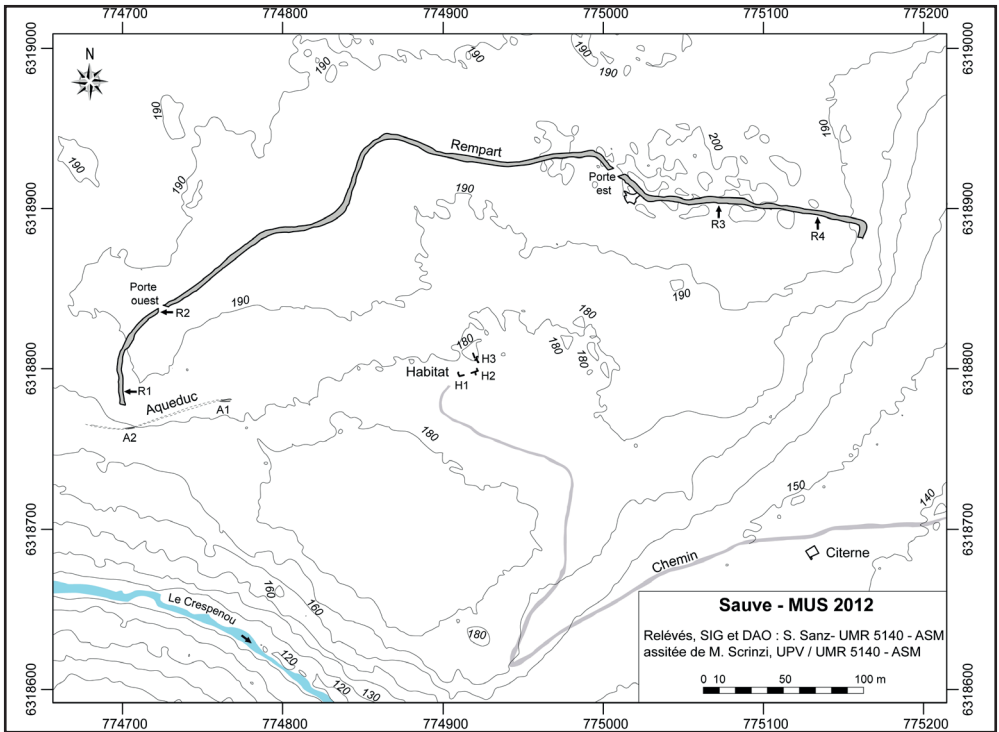


Figure 5 : Agglomération de Mus à Sauve (Gard). Plan topographique. Les numéros de structures (H1, R1, A1 etc.) renvoient aux types de vestiges (H = habitat ; A = aqueduc ; R = rempart) (© S. Sanz et M. Scrinzi)

fication de ce type de structure, unique dans la région sur une agglomération perchée, pose le problème de son utilité. En effet, Mus surplombe le ruisseau du Crespenou et dispose donc de réserves d'eau, comme c'est le cas pour les autres agglomérations de la vallée du Vidourle, toutes édifiées à proximité du fleuve ou d'un de ses affluents et où aucun aqueduc n'est connu⁴. De ce fait, pour quelle(s) raison(s) la population de Mus avait-elle besoin d'un accès rapide et permanent à l'eau ? Est-ce dans la crainte d'une importante sécheresse qui

4 - Les traces d'un aqueduc ont néanmoins été repérées au début du XX^e s. à *Ambrussum* à Villetelle (Hérault) par le Dr. Marignan, mais ces observations n'ont jamais été démontrées (Fiches et Mathieu 2002, p. 522, fig. 1).



*Agglomération de
Mus à Sauve (Gard).
(© M. Scrinzi)*

*Figure 6 : Rempart
vu de l'ouest
(R3 sur la fig. 5)*



*Figure 7 : Portion
de l'aqueduc vue de
l'ouest
(A1 sur la fig. 5)*

limiterait les apports du Crespenou ? Est-ce en lien avec un ou plusieurs aménagements, tels que des thermes, une/des fontaines, un sanctuaire, un moulin hydraulique⁵ ? Ou bien cela évoque-t-il un désir de confort ? Dans tous les cas, la question de l'eau était primordiale à Mus, puisqu'en plus de cet aqueduc, l'agglomération disposait d'une citerne située en contrebas du site à l'est (fig. 5). Outre une utilisation domestique, la position de cette citerne à l'entrée actuelle de la ville, sur une pente au contact de la plaine, évoque également une fonction d'irrigation des terres attenantes et de réserve d'eau à but agricole.

Ces importants aménagements hydrauliques vont de pair avec le développement des habitations dont on devine l'emprise grâce aux nombreux fragments de tuiles dispersés sur l'ensemble du site, ainsi qu'aux portions de murs visibles en surface. La fouille partielle d'une partie du site a d'ailleurs livré plusieurs murs construits en petit et moyen appareil soignés et réguliers. Faute de recherches complètes et scientifiquement menées, il reste difficile d'interpréter ce bâtiment qui pourrait correspondre aussi bien à un habitat qu'à un édifice public (Blétry et Ferrand 2002, p. 691-693).

Malgré les nombreuses lacunes dans notre perception de l'agglomération, les éléments connus témoignent de son importance dans la dynamique d'occupation de la haute vallée du Vidourle, dont elle constitue le dernier pôle de peuplement. Rappelons que sa position dominante sur les voies de passage que constituent les vallées du Vidourle et du Crespenou vers l'ouest et le nord-ouest, mais également sur un axe en direction de la ville d'*Andusia* (Anduze – Gard), à 10 km au nord, en font un point stratégique incontournable.

5 - Plusieurs fragments de meule et un *catillus* (meule tournante) complet de 35 cm de diamètre conservé chez Paul Ellenberger et ayant appartenu à un moulin à grain artisanal (meunerie/boulangerie – information de Samuel Longepierre) ont été retrouvés. Néanmoins, même si la place de ce type de structure est plus plausible aux abords d'un cours d'eau, l'absence de fouilles et la non connaissance du point d'arrêt de l'aqueduc ne permettent pas d'exclure cette hypothèse.

Cette situation lui confère un contrôle du transport des biens et des personnes en provenance du littoral, des Cévennes, mais également de Nîmes via la « voie des Rutènes ». Cependant, l'évaluation de son territoire vivrier et administratif est une entreprise délicate, du fait des contraintes topographiques et des conditions de prospection difficiles. Notre connaissance partielle de l'occupation du sol permet néanmoins de proposer une première approche sur cette question.

Quatre établissements ruraux se dispersent dans un rayon d'un kilomètre à l'est de l'agglomération de Mus (fig. 4, n° 729, 730, 736, 737). Bien que l'ampleur de la dynamique observée autour de Mus ne soit en rien comparable à celle qui se développe aux abords des autres agglomérations de moyenne et basse vallée, un réseau d'établissements périphériques émerge néanmoins au Haut-Empire, alors qu'il demeurait insignifiant durant la période tardo-républicaine. Ces nouvelles installations occupent les zones hautes et de contact entre plaine et colline, afin de laisser le maximum d'espace aux cultures et aux pâtures. Leur proximité avec l'agglomération évoque des établissements à vocation agricole dont la production était gérée par Mus et destinée en partie à ses habitants. En effet, le secteur où se développent ces installations est le seul à proximité de la ville qui dispose de terres cultivables, alors qu'au nord, au sud et à l'ouest on ne rencontre qu'une succession de collines boisées. L'existence d'habitats dispersés dans ces secteurs n'est pas à écarter, mais les mauvaises conditions de prospection ne permettent pas de vérifier cette hypothèse. En l'état des connaissances, il faut se diriger vers les plaines qui bordent le Vidourle et la « voie des Rutènes », à 3 km au sud-ouest de Mus, pour voir se développer de nouvelles installations.

Un réseau aux abords de la « voie des Rutènes »

C'est entre la « voie des Rutènes » et le Vidourle que se concentrent la plupart des rares établissements reconnus en prospection sur l'actuelle commune de Conqueyrac (Gard).

Alors que le site de Merle reste difficilement interprétable, du fait des conditions de prospection difficiles et de l'absence de mobilier caractéristique (fig. 4, n° 238), celui de l'Église est mieux appréhendé (fig. 4, n° 237). Ce dernier est situé sur le flanc sud d'une légère éminence qui domine la plaine, sur laquelle est implantée une église, et qui s'étend sur une surface d'environ 8000 m². Cette position lui permettait de surplomber les terres agricoles attenantes, mais également d'être à l'abri des éventuelles crues du Vidourle qui peuvent surgir brusquement lors de fortes pluies, même si le fleuve est rarement en eau à cet endroit. Bien qu'une plaine se développe au sud de la « voie des Rutènes », il faut se rendre à près de 3 km de cette dernière pour y trouver un seul établissement modeste au lieu-dit Chemin de Pompignan (fig. 4). Ce dernier point amène à se demander ce qui pourrait expliquer la rareté des établissements dans ce secteur, outre les conditions de prospection dont nous avons largement fait état. Des éléments de réponse peuvent cependant être apportés par la topographie et la pédologie. En effet, cette plaine qui couvre une large part de la commune actuelle de Conqueyrac, présente essentiellement des sols caillouteux et calcaires, aujourd'hui recouverts de broussailles, et qui ne sont pas favorables à l'implantation d'exploitations agricoles. Les quelques parcelles cultivables se trouvent en bordure des reliefs qui ceinturent cette plaine et la localisation des domaines actuels illustrent cette situation, puisque ces derniers sont installés sur des coteaux ou collines attenantes aux terres cultivables. C'est certainement à l'emplacement de ces exploitations que devaient se développer d'autres établissements gallo-romains et les grands épandages antiques mis en évidence en prospections vont dans ce sens. Bien que les sites répertoriés puissent être en lien avec ces zones d'amendements, l'hypothèse de l'origine antique de certaines exploitations actuelles est également retenue. L'ensemble de ces données expliquent donc la rareté des établissements sur le territoire de Conqueyrac, mais également sur la partie orientale de la commune voisine de

Saint-Hippolyte-du-Fort, puisqu'il faut parcourir près de 4 km pour retrouver de nouvelles formes de peuplement.

Si la « voie des Rutènes » continue de structurer le paysage et d'influer sur l'emplacement de certains établissements, une occupation de la plaine qui se développe au sud, en retrait de l'axe routier, est également décelable. On distingue deux installations de plaine pouvant correspondre à un seul et même site, du fait de leur proximité (une cinquantaine de mètres), mais qui sont bien marquées par deux zones de concentration de mobilier distinctes de 800 et 6000 m² (fig. 4, n° 658, 659). À 800 m au nord, on distingue un établissement plus modeste, établi sur deux terrasses, au pied d'un coteau, et la quantité non négligeable de mobilier observée dans le mur de soutènement qui sépare les terrasses, souligne l'impact des travaux de mise en culture modernes qui ont pu altérer notre image du site (fig. 4, n° 657). À l'image de la plupart des installations de la haute vallée du Vidourle, ces dernières demeurent à l'écart du fleuve, certainement à cause du risque d'inondation, bien que les apports alluvionnaires puissent masquer d'autres établissements. De plus, elles se concentrent sur les confins occidentaux de cette plaine, en bordure de collines afin de profiter d'une situation de contrôle et d'une bonne visibilité sur les terres attenantes, certainement vouées à l'agriculture et à l'élevage. Toutefois, aucune trace d'épandages antiques illustrant ces activités n'a été observée. Rappelons également que les zones boisées ont pu accueillir des établissements, comme c'est le cas au sommet du Puech de Mar, où nos prospections ont mis en évidence une installation de 3000 m² (fig. 4, n° 661). Cette colline domine la plaine de Saint-Hippolyte-du-Fort du haut de ses 350 m, alors que sa partie sommitale forme un plateau de 4,5 ha orienté est-ouest (fig. 8). C'est à son extrémité orientale que se trouve le site de Puech de Mar II. Ce dernier n'est toutefois matérialisé que par des fragments et des bords de tuiles, sans compter les rares fragments de vaisselle, ce qui ne permet pas de préciser la datation, établie durant l'Antiquité au sens large.



*Figure 8 : Le Puech de Mar à Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard).
(© M. Scrinzi)*

Néanmoins, cette position hautement stratégique, car dominant la plaine, la « voie des Rutènes » et le Vidourle, suggère un établissement d'une certaine importance, peut-être un centre de peuplement local dont dépendaient les quelques sites voisins. De plus, il pouvait contrôler le passage des biens et des personnes en provenance des Cévennes via la vallée où le fleuve est encastré, mais également de l'est et de l'ouest grâce à la « voie des Rutènes ». Cette dernière longe le Vidourle depuis le Sud du Bois des Lens jusqu'au flanc sud de cette partie des Cévennes, avant de suivre le ruisseau de l'Argentesse qui s'écoule dans un bassin est-ouest, bordant le massif montagneux. C'est dans cette dépression, à proximité de l'axe routier, que s'établissent de nouveaux sites.

Le secteur des Tignargues est à nouveau réinvesti du-

rant le Haut-Empire, suite à une occupation des VI^e-V^e s. av. J.-C. (fig. 4, n° 656). Néanmoins, la forte érosion qui sévit sur ces bas de pente rend l'interprétation de ce site délicate. Il en est de même à plus de 400 m au nord, avec un établissement où se concentrent quelques fragments et bords de tuiles sur 200 m² (fig. 4, n° 660). Le caractère groupé des éléments de toiture indique la présence d'une structure, mais du fait de l'absence de mobilier, sa nature et sa datation restent lacunaires. Il pourrait aussi bien s'agir d'un petit habitat entièrement démantelé et dont il ne reste que quelques tuiles, ainsi qu'une fosse ou une dépression comblée avec ces matériaux et dont la provenance locale serait alors remise en cause. En poursuivant la « voie des Rutènes » en direction de l'ouest, on sort du territoire communal de Saint-Hippolyte-du-Fort pour arriver dans celui de La Cadière-et-Cambo (Gard) où aucun programme de prospection systématique n'a été réalisé. Néanmoins les découvertes fortuites mentionnées au XIX^e s. font état de deux autels funéraires avec épitaphes des I^{er} et II^e s., de la partie supérieure d'un Hermès, ainsi que du mobilier en verre, en céramique, des lampes à huile et une monnaie en argent, qui dénote la présence d'une nécropole du Haut-Empire (Provost 1999, p. 277). La tradition locale y voit même une agglomération du nom de *Urbs Cathedra (sic)*, mais aucune donnée historique et archéologique ne vient appuyer cette information, bien que l'existence présumée d'une nécropole signalerait un habitat important. Les prospections réalisées par André Leclair au lieu-dit Le Montel font état de céramiques du Haut-Empire, ainsi que de fonds de lacrymatoires indiquant une zone sépulcrale (fig. 4, n° 352, 353). Même si le diagnostic réalisé dans le cadre de la construction d'un gazoduc s'est avéré négatif, il convient de préciser que seulement deux parcelles sur quatre présentant du mobilier en surface ont pu être diagnostiquées. De ce fait, l'hypothèse d'un habitat occupé durant le Haut-Empire est toujours avancée.

À la suite de l'essor du peuplement durant plus d'un

siècle, une importante phase d'abandon caractérise la seconde moitié du II^e s. Il en ressort une cartographie présentant une concentration du peuplement autour des principaux pôles que constituent *villæ* et agglomérations encore en place en moyenne et basse vallée, ce qui est moins évident en bordure des Cévennes.

Une haute vallée occupée au III^e s. ?

Seulement sept établissements potentiels ont été comptabilisés dans le haut Vidourle durant le III^e s. Néanmoins, les problèmes de datation relatifs à la rareté du mobilier, essentiellement composé de fragments de tuiles, conduit à proposer une échelle chronologique couvrant l'ensemble de l'Antiquité pour ces installations. Telle est la situation dans laquelle se trouvent ces établissements.

Durant le Haut-Empire, l'agglomération de Mus constituait un centre de peuplement polarisant, mais il semble que son abandon dans le courant du II^e s. ait joué un rôle dans la désertion de nombreux habitats dispersés. La question d'une baisse démographique ou d'une migration des populations se pose donc : se seraient-elles dirigées vers les établissements connus mais dont la datation précise nous fait défaut ? Seraient-elles allées en moyenne et basse vallées qui présentent un dynamisme plus affirmé ? Ou bien ont-elles investies de nouvelles installations inconnues à ce jour ? Ces questions demeurent sans réponses, bien que l'actuelle ville de Sauve, mentionnée en tant que *castrum* à la fin du IX^e s. reste une candidate sérieuse comme lieu de déplacement éventuel de l'habitat. Néanmoins, on ne peut écarter l'hypothèse que des individus aient pu continuer à occuper Mus de manière épisodique, comme l'indique la présence de plus d'une vingtaine de monnaies des III^e et IV^e s. Mais ces monnaies peuvent avoir été perdues par des voyageurs, ce qui signifierait que l'agglomération est encore au cœur d'un itinéraire routier. De plus, la piste de récupérateurs de matériaux est envisageable, comme cela a été proposé sur l'*oppidum* d'*Ambrussum*

à Villetelle (Hérault) où plusieurs *nummi* constantiniens ont été retrouvés, alors qu'une partie du quartier-bas était investie par des récupérateurs (Fiches *et al.* 2014, p. 86 ; Scrinzi dir. 2017, p. 63-64). Le III^e s. dans la haute vallée du Vidourle pose donc plus de questions qu'on ne peut en résoudre et seule la fouille permettra d'apporter des éléments de réponse.

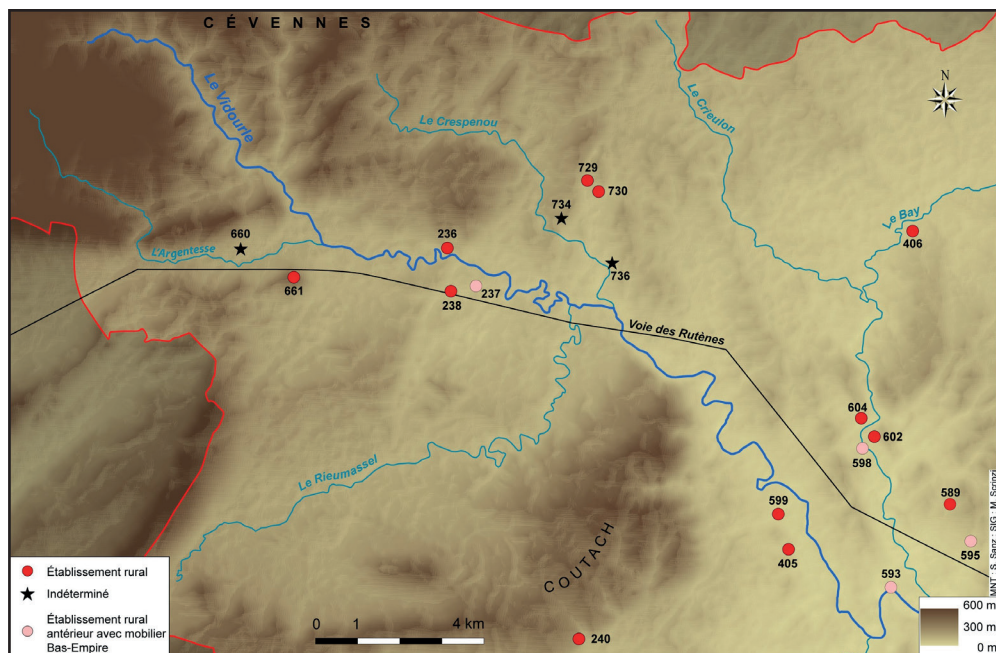


Figure 9 : Occupation du sol dans la haute vallée du Vidourle durant le IV^e s. (© M. Scrinzi et S. Sanz)

Le Bas-Empire (IV^e – V^e s.) : reprise ténue des établissements dispersés

Les IV^e et V^e s. constituent une phase de redéveloppement des établissements dispersés, sauf en haute vallée où cette reprise reste ténue. En plaine et sur les coteaux, les quelques céramiques présentes sur le site de l'Église (fig. 9, n° 237) et sur l'épandage des abords de la colline de la Gardiole,

indiqueraient un peuplement ténu qui reste mal appréhendé. Rappelons que le domaine religieux actuel de la Gardiole est peut-être implanté sur un établissement antique, comme c'est le cas pour l'église de Conqueyrac. Les quelques éléments de la fin de l'Antiquité aux abords de l'édifice pourraient également être en rapport avec une église paléochrétienne, à l'origine du monument actuel, comme c'est le cas à Gailhan (Gard) (Scrinzi 2014, p. 250). Toutefois, en l'absence de fouilles, cela reste de l'ordre de l'hypothèse.

Le peuplement des secteurs boisés est tout aussi problématique, car supposé mais rarement avéré. Si l'on se réfère aux caractéristiques générales des établissements de la fin de l'Antiquité (Schneider 2001, p. 444), le site de la Butte de Vernassal nord pourrait correspondre à un habitat de cette période, du fait de sa position dominante et de sa topographie présentant une éventuelle enceinte ceinturant un habitat de facture modeste et d'une superficie inférieure à l'hectare (fig. 9, n° 730). Néanmoins, la seule présence de tuiles rend sa chronologie imprécise. Il en est de même sur le site du Puech de Mar, qui domine la plaine de Saint-Hippolyte-du-Fort, où un établissement antique du même type a été identifié (fig. 9, n° 661). Sur l'actuelle commune de Conqueyrac, les flancs de montagne dominant le Vidourle au nord présentent des données plus concrètes, avec le réinvestissement de la Grotte de la Roquette, abandonnée depuis l'âge du Bronze (fig. 9, n° 236). Ce phénomène est loin d'être isolé puisque des dizaines de grottes sont occupées à la fin de l'Antiquité en Gaule méditerranéenne (Raynaud 2001, p. 452). Cependant, quelle serait la nature de cette occupation ? Habitat, sanctuaire, annexe pastorale ? Les fouilles réalisées dans la cavité ne fournissent aucun élément de réponse puisque ces dernières étaient centrées sur la période préhistorique (Coularou 2002, p. 48-51 ; 109 et 112). L'hypothèse d'un habitat semble se justifier par une situation géographique dominant la vallée du Vidourle, non loin d'une résurgence, mais également sur un axe de circulation est-ouest au pied des collines qui se développent au

nord et donnant accès aux plaines de Saint-Hippolyte-du-Fort et de Conqueyrac.

Compte tenu de l'émergence d'un réseau d'agglomérations de hauteur dans la région, la question de ce type d'établissement en haute vallée reste posée, notamment pour les sites du Château, de la Butte de Vernassal et du Puech de Mar, dont nous avons déjà fait état (fig. 9, n° 240, 730, 661). La ville de Sauve pose question également. Implantée sur un établissement du I^{er} âge du Fer, cette dernière est mentionnée en tant que *castrum* à la fin du IX^e s., ce qui n'est pas sans rappeler le cas du Puech des Mourgues à Saint-Bauzille-de-Montmel (Hérault). La position dominante de Sauve sur le Vidourle et la « voie des Rutènes », ainsi que la proximité d'une résurgence permanente du fleuve constituent des arguments probants quant à l'implantation d'une agglomération. Depuis l'abandon de Mus au II^e s., aucun centre de peuplement économique et administratif n'est connu en haute vallée, alors que le devenir de Sauve impliquerait une concentration, une polarisation du peuplement, ainsi que des activités agricoles et artisanales, peut-être dès le Bas-Empire. Seule la multiplication des sondages en ville permettrait de préciser l'hypothèse.

En somme, le peuplement de la haute vallée du Vidourle dessine des réseaux diffus et peu hiérarchisés. Les quelques épandages indiquent une pratique de l'agriculture, alors que ce milieu de collines et de moyenne montagne favorise la transhumance, mais également l'exploitation des ressources telles que les métaux (fer, argent, plomb), le bois ou encore la chaux. De plus, même si l'occupation en plaine s'avère faible, celle des secteurs boisés n'est pas exclue et les prospections de certains d'entre eux l'ont démontré.

Une haute vallée totalement délaissée à partir du VI^e s. ?

Avec seulement deux établissements connus, et qui seront désertés dans le courant du VI^e s., le piémont cévenol ne semble pas très attractif. Le manque d'investissement de la re-

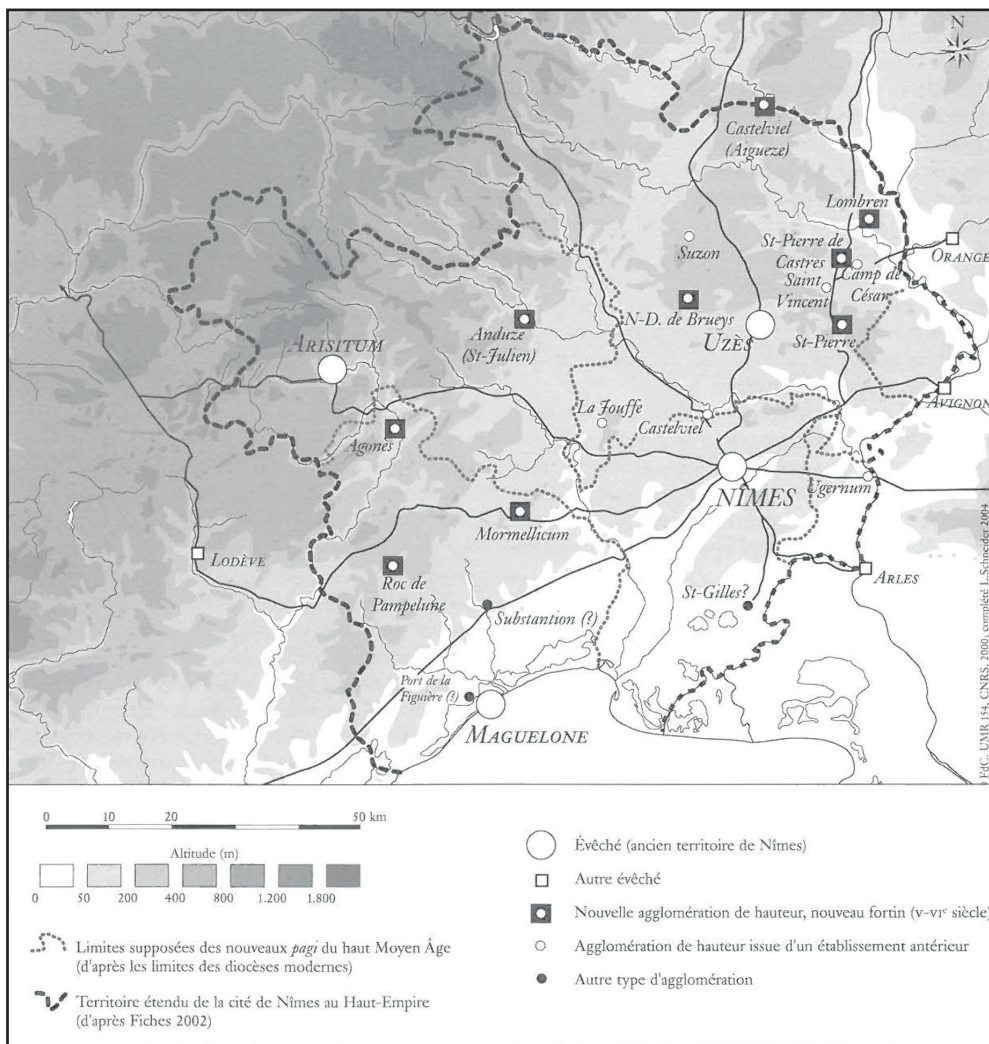


Figure 10 : Évêchés, agglomérations perchées et fortins des V^e-VI^e s. dans l'ancienne civitas de Nîmes (Schneider 2008, p. 34)

cherche dans les garrigues et de précision chronologique des quelques établissements explique en partie cette situation. À cela, s'ajoute une origine présumée plus ancienne de certains villages tels que Sauve, que seule la fouille urbaine permettrait de justifier. En l'absence d'arguments permettant de vérifier ces hypothèses, on ne peut qu'envisager un déplacement des habitants vers des zones plus attractives, à l'image des sites de hauteur, du bassin de Combas ou encore la plaine littorale. Les affrontements entre Francs et Wisigoths constitueraient une raison qui expliquerait ce phénomène. En effet, les incursions franques sont notamment marquées par la fondation du nouvel évêché et *vicus d'Arisitum* (Le Vigan – Gard), situé non loin de notre zone d'étude, sur la rive droite de l'Hérault, à environ 13 km à l'Ouest de la source du Vidourle à vol d'oiseau (fig. 10). La création de ce diocèse renforce le dynamisme de ce secteur, d'autant plus qu'une quinzaine d'églises, tenues auparavant par les Wisigoths, étaient administrées par le nouveau siège épiscopal. Ces *dioceses minores* correspondaient à des églises à la fois « officielles », mais également « privées », associées à des domaines, renforçant ainsi l'occupation de ce bassin subcévenol (Schneider 2008, p. 73). Toutefois, la question de la localisation de ces paroisses demeure. Étaient-elles éloignées du siège épiscopal ou établies à proximité ? Est-ce que certaines d'entre elles avaient investi le haut Vidourle ? Si oui, dans quel secteur ? On ne peut répondre, mais à travers son statut et ses possessions, *Aristinum* concentrerait un peuplement non négligeable dans la vallée de l'Hérault : il serait étonnant que notre zone d'étude mitoyenne n'ait pas bénéficié de ce mouvement.

Conclusion

Il ressort de cette analyse, un investissement assez limité des zones de basse montagne si on les compare avec la plaine et la moyenne vallée. L'ouverture commerciale et culturelle sur la Méditerranée constitue un premier élément de réponse, tandis que les ressources naturelles et les quali-

tés agronomiques des sols ont favorisé le développement des activités agricoles et artisanales. Plusieurs hypothèses ont régulièrement été mises en avant pour expliquer cette disparité avec un haut Vidourle où les réseaux sont moins affirmés, voire absents comme c'est le cas à la fin de l'âge du Fer et au début du premier Moyen Âge. Tout d'abord, les conditions de prospection, moins favorables qu'en plaine, dans une région collinaire marquée par la récurrence des friches et des zones boisées non prospectables qui occupent l'essentiel du territoire piémont cévenol. Cette contrainte nous limite à une image partielle du peuplement dans ce secteur. De surcroît, les villages et les mas actuels peuvent se superposer à des établissements plus anciens que l'on ne peut percevoir sans la fouille. Toutefois, même si notre appréhension du peuplement en haute vallée butte sur différents facteurs, l'occupation reste dans tous les cas bien en deçà de ce que l'on observe dans les zones basses. En effet, la rareté des épandages et même d'éléments épars, tels que des fragments de tuiles isolés, dans les secteurs cultivés de haute vallée, illustre un faible investissement de l'arrière-pays, où le peuplement apparaît essentiellement groupé. Si ces zones de collines et de basse montagne restent peu investies, elles n'en demeurent pas moins peuplées, aménagées et pleinement intégrées aux rythmes d'occupation observés dans la région

En somme, notre étude lève en partie le voile sur l'occupation humaine d'un arrière-pays durant l'Antiquité et illustre le potentiel et l'intérêt de ces secteurs dans la compréhension des systèmes de peuplement. Néanmoins, l'essentiel des travaux consacrés à cette question se concentre sur les paysages littoraux et les collines calcaires faisant l'impasse sur les plateaux et les zones de basse et moyenne montagne. On peut tout de même signaler certaines recherches thématiques sur les montagnes provençales, les Causses lozériens, ou encore le Massif de Rodès dans les Pyrénées, qui apportent une première approche de ces arrière-pays (Leveau 2014 ; Mocci *et al.* 2005 ; Passarius *et al.* dir. 2009 ; Roche 2006).

Du Massif de Rodès, presque inhabité, aux reliefs provençaux occupés et exploités entre Protohistoire et Antiquité, les résultats de ces programmes mettent en exergue la diversité des *hinterlands* et des dynamiques de peuplement qui ne restent pour l'heure que trop partiellement perçues. Ces secteurs mériteraient donc des programmes de prospections poussées, notamment grâce aux technologies innovantes comme le LIDAR afin de mieux établir leur place dans la politique économique et sociale des cités antiques.

Maxime Scrinzi

Docteur, chercheur associé à ASM-Archéologie des Sociétés
Méditerranéennes, UMR5140, équipe TeSAM,
Université Montpellier 3, CNRS, MCC, Montpellier, France.
Mosaïques Archéologie, ZA de la Barthe, Chemin de la
Barthe, 34660 Cournonterral, France
maxime.scrinzi@yahoo.fr



BIBLIOGRAPHIE

BAGAN Ghislain, «Peuplement protohistorique dans la partie occidentale de la moyenne vallée de l'Hérault entre la fin de l'âge du Bronze et la fin de l'âge du Fer (X^e – II^e s. avant notre ère)», in *Études Héraultaises*, 44-1, 2014, Montpellier, Association Études sur l'Hérault, p. 7-22.

BERTONCELLO Frédérique, *Le peuplement de la basse vallée de l'Argens de la fin de l'âge du Fer à la fin de l'Antiquité*, Thèse d'Archéologie soutenue à l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1999, 519 p.

BLÉTRY-SÉBÉ Sylvie, «La maîtrise de l'eau sur les *oppida* du Languedoc Oriental», in *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 19, Montpellier, Éditions de l'Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 1986, p. 1-29.

BLÉTRY Sylvie, FERRAND Maurice, «État actuel des connaissances sur le site de Mus à Sauve», in *Cahiers du Haut-Vidourle*, N°5, Saint-Hippolyte-du-Fort, janvier 1998, p. 4-19.

BLÉTRY Sylvie, FERRAND Maurice, «Mus – Sauve (Gard)», in FICHES, Jean-Luc (dir.), 2002, p. 684-694.

CANILLOS Thibaud, *Les dynamiques de peuplement dans la basse vallée de la Cèze, étude diachronique de l'occupation du sol et études de cas (II^e s. av.-VI^e s. ap. J.-C.)*, Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en archéologie, Université de Franche-Comté, 2 vol., 2014, 486 p.

COULAROU Jacques, *La préhistoire des basses Cévennes*, Saint-Hippolyte-du-Fort, Librairie Coularou Éditeur, 2002, 160 p.

DEDET Bernard, «Vié-Ciutat, Mons et Monteils (Gard)» in FICHES Jean-Luc (dir.), 2002, p. 856-864.

DEDET Bernard, SALLES Jean, «L'Ermitage d'Alès (Gard) : un *oppidum*-marché du I^{er} siècle avant J.-C. et la question des antécédents de la voie cévenole», OLMER, Fabienne (éd.), *Itinéraires des vins romains en Gaule, III^e – I^{er} siècles avant J.-C. Confrontation de faciès*, Actes du colloques européen organisé par l'UMR 5140 du CNRS Lattes, 30 janvier – 2 février 2007, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Hors-série,

n° 5, Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, Centre de Documentation Archéologie Régional, 2013, p. 23-38.

FICHES Jean-Luc (dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc- Roussillon*, 2 volumes, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 13 et 14, Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, Centre de Documentation Archéologie Régional, 2002, 994 p.

FICHES Jean-Luc, AGUSTA-BOULAROT Sandrine, BESSAC Jean-Claude, DARDE Dominique, MATHIEU Véronique, «Nouveau regard sur l'*oppidum* gallo-romain d'*Ambrussum* : l'apport de fragments lapidaires méconnus», in BOUBE Emmanuelle, BOUET Alain, COLLEONI Fabien (dir.), *De Rome à Lugdunum des Convènes : Itinéraires d'un Pyrénéen, par monts et par vaux : hommages offerts à Robert Sablayrolles*, Aquitania, Supplément 31, Mémoires 35, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2014, p. 67-88.

GILLES Amaury, *Vivre et produire dans les campagnes de la colonie de Valence (II^e s. av.- VI^e s. ap. J.-C.)*, Archéologie Histoire Romaine 34, Autun, Éditions Mergoïl, 2016, 680 p.

LEROY Ludovic, DELLONG Éric, «L'occupation du sol autour de l'étang de Montady, du premier âge du Fer au Moyen-Âge : une première synthèse des prospections du PCR «*Autour de l'étang de Montady* »», in ROPIOT Virginie, PUIG Carole, MAZIÈRE Florent (dir.), *Les plaines littorales en Méditerranée nord-occidentale. Regards croisés d'histoire, d'archéologie et de géographie, de la Protohistoire au Moyen-Âge*, Archéologie du paysage 1, Montagnac, Éditions Monique Mergoïl, 2012, p. 33-63.

LEVEAU Philippe, «Occupation et modes d'exploitation de la montagne dans les cités romaines de Gaule Narbonnaise orientale», in, LUIGI Dall'Aglio Pier, FRANCESCHELLI Carlotta, MAGANZANI Loretta (dir.), *Atti del IV Convegno Internazionale di Studi Veleiati*, Bologne, Ante Quel Editore, 2014, p. 471-486.

MAUNÉ Stéphane, *Les campagnes de la cité de Béziers dans*

l'Antiquité (partie nord-orientale) (II^e s. av. J.-C. – VI^e s. ap. J.-C.), Archéologie Histoire Romaine 1, Montagnac, Éditions Monique Mergoil, 1998, 532 p.

MOCCI Florence, PALET MARTINEZ Josep, SEGARD Maxence, TZORTZIS Stefan, WALSH Kevin, «Peuplement, pastoralisme et modes d'exploitation de la moyenne et haute montagne de la Préhistoire dans le Parc National des Écrins», in, VERDIN Florence, BOUET Alain (dir.), *Territoires et paysages de l'âge du Fer au Moyen Âge. Mélanges offerts à Philippe Leveau*, Presses universitaires de Bordeaux, Collection Ausonius, p. 197-212.

NUNINGER Laure, *Peuplement et territoires protohistoriques en Languedoc oriental, du VIII^e au I^{er} av. J.-C.*, Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'Université de Franche-Comté, 2 volumes, Besançon, Décembre 2002, 487 p.

OURIACHI Marie-Jeanne, *Habitat, terroirs et territoire en Languedoc Oriental durant l'Antiquité. Approche spatio-temporelle d'un système de peuplement*, Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en Histoire, Université de Franche-Comté, Janvier 2009, 593 p.

OURIACHI Marie-Jeanne, NUNINGER Laure, «Trajectoires des hommes et des établissements : contribution à la modélisation du système de peuplement antique en Languedoc oriental», in *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 44, Montpellier, Éditions de l'Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2011, p. 99-116.

OZOULIAS Pierre, PELLECUER Christophe, RAYNAUD Claude, VAN OSSEL Paul, GARMY Pierre (dir.), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité, IV^e colloque de l'association AGER, Actes du colloque de Montpellier, 11-14 mars 1998*, Antibes, Éditions APDCA, 2001, 640 p.

PASSARIUS Olivier, CATAFAU Aymat, MARTZLUFF Michel (dir.), *Archéologie d'une montagne brûlée. Massif de Rodès, Pyrénées-Orientales*, Éditions Trabucaire, Collection Archéologie départementale, 2009, 504 p.

POIRIER Nicolas, NUNINGER Laure, «Techniques d'amén-

dement agraire et témoins matériels. Pour une approche archéologique des espaces agraires», in *Histoire & Sociétés Rurales*, 38, Association d'Histoire des Sociétés Rurales, 2012, p. 11-50.

PROVOST Michel (dir.), *Carte Archéologique de la Gaule, Le Gard*, 30/2, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Diffusion de la Fondation Maison des Sciences et de l'Homme, Paris, 1999, 399 p.

RAYNAUD Claude, «L'occupation des grottes en Gaule méditerranéenne à la fin de l'Antiquité», in OUZOULIAS Pierre, PELLECUER Christophe, RAYNAUD, Claude, VAN OSSEL Paul, GARMY Pierre (dir.), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, IV^e colloque de l'association AGER, Actes du colloque de Montpellier, 11-14 mars 2001, Antibes, Éditions APDCA, 2001, p. 449-471.

RAYNAUD Claude, «De l'archéologie à la géographie historique : le système de peuplement de l'âge du Fer au Moyen-Âge en France méditerranéenne», in BATS Michel, DEDET Bernard, GARMY Pierre, JANIN Thierry, RAYNAUD Claude, SCHWALLER Martine (dir.), *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barruol*, Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 35, Montpellier, Éditions de l'Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2003, p. 323-354.

ROCHE Audrey, *Histoire de l'occupation du sol en milieu karsatique du Mésolithique au haut Moyen Âge. L'exemple des communes de Banassac et de la Canourgue (Lozère)*, Mémoire de Maîtrise, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2006, 245 p.

ROPIOT Virginie, *Espaces habités et espaces parcourus le long des cours d'eau du Languedoc occidental, du Roussillon et de l'Empordan du IX^e s. au début du II^e s. avant notre ère*, Archéologie du Paysage 2, Éditions Mergoil, 2015, 431 p.

SCRINZI Maxime, *Archéologie de la vallée du Vidourle. Dynamique spatio-temporelle du peuplement de l'âge du Fer à l'an mil*. Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'université

Paul Valéry, Montpellier 3, 2014, 1197 p.

SCRINZI Maxime, "Spatio-temporal analysis of settlements from the Iron Age to the High Middle Ages in the south of France: the Vidourle valley", in *Antiquity, Project Gallery*, vol. 89, issue 346, Durham, 2015.

SCRINZI Maxime, «Peuplement et territoire dans la vallée du Vidourle durant l'âge du Fer (VII^e – II^e s. av. J.-C.) », in DE CHAZELLES Claire-Anne et SCHWALLER Martine (dir.), *Vie quotidienne, tombes et symboles des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentale. Mélanges offerts à Bernard Dedet*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Hors-série n° 7, 2 volumes, Lattes, Éditions de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc, 2016, p. 367-391.

SCRINZI Maxime, "Settlements and territory in southern France between the Iron Age and the late-republican period (seventh to first century BC) : the Vidourle valley", in *BABESCH, Annual Papers on Mediterranean Archaeology*, volume 92, 2017, Leuven, p. 1-21.

SCRINZI Maxime (dir.), *L'agglomération gallo-romaine d'Ambrussum à Villetelle (Hérault). Rapport de fouille programmé 2017*, SRA Occitanie, Site de Montpellier, 2017, 145 p.

SCHNEIDER Laurent «*Oppida et castra tardo-antiques : à propos des établissements de hauteur de la Gaule Méditerranéenne*», in OUZOULIAS Pierre, PELLECUER Christophe, RAYNAUD Claude, VAN OSSEL Paul, GARMY Pierre (dir.), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, IV^e colloque de l'association AGER, Actes du colloque de Montpellier, 11-14 mars 2001, Antibes, Éditions APDCA, 2001, p. 433-448.

SCHNEIDER Laurent, «Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du sud-est de la France de l'Antiquité au Moyen-Âge (IV^e – VIII^e s.). Essai de synthèse», in *Gallia*, 64, CNRS Éditions, 2007, p. 11-56.

SCHNEIDER Laurent, «Aux marges méditerranéennes de la Gaule mérovingienne. Les cadres politiques et ecclésiastiques de l'ancienne Narbonnaise I^{ère} entre Antiquité et Moyen Age (V^e – IX^e

siècles) », in MAZEL Florian (dir.), *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (V^e – XIII^e siècle)*, Presses Universitaires de Rennes, Collection Histoire, 2008, p. 69-95.

TRÉMENT Frédéric, *Archéologie d'un paysage. Les étangs de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)*, Paris, Documents d'Archéologie Française, 74, Éditions de la MSH, Paris, 1999, 311 p.

VAN DER LEEUW Sander, FAVORY François, FICHES Jean-Luc (dir.), *Archéologie et systèmes socio-environnementaux. Etudes multiscalaires sur la vallée du Rhône dans le programme Archaeomedes*, Monographies du CRA, 27, Paris, CNRS Éditions, 2003, 408 p.

VIAL Julien, *Les Volques Arécomiques et le Languedoc oriental protohistorique. Étude d'une entité ethno-politique préromaine (IX^e - I^{er} s. av. J.-C.)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 30, Lattes, Éditions de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc, 2011, 282 p.

